



SOUS LES ARCADES

Journal d'Information de la Ville de Stenay

MOIS DE FÉVRIER 2009.

EDITORIAL

C'est par le décès de Jean-Marie Laurent, adjoint au Maire, que nous avons débuté cette année 2009. Toutes mes condoléances vont à son épouse, à ses enfants, à sa famille, ainsi qu'à tous ses proches, et je sais me faire l'écho de chacun d'entre nous en ces moments pénibles pour rendre hommage à l'action de Jean-Marie.

Il était généreux, dévoué et attentif aux différents problèmes et par là même très efficace. La municipalité perd un homme de qualité.

Dans un premier temps, il ne sera pas remplacé. Monsieur Nicalin, nouveau conseiller et architecte, a accepté de prendre la présidence de la commission des travaux. Nous attendrons quelque temps afin de voir comment concilier les activités professionnelles de Monsieur Nicalin et celle d'un adjoint aux travaux.

Dans l'état actuel des choses, le maire et les Services Techniques s'efforceront de palier à cette carence.

En ce qui concerne les travaux en cours, il est prévu, rapidement, la mise en œuvre d'un béton désactivé sur les trottoirs de la rue Chanzy, les enrobés sur cette rue et rue André Theuriet. Ensuite, nous passerons à la rue Jean-Blain.

Nous vous demandons de bien vouloir excuser des retards pris dans la réalisation de ces travaux, mais les intempéries ne nous ont pas permis d'avancer comme nous le souhaitons. Mais comme nous sommes dans la voirie et en période hivernale, permettez-moi de vous rappeler qu'il vous appartient d'entretenir vos trottoirs, c'est-à-dire de veiller à leur déneigement sur au moins la moitié de leur largeur, afin de laisser le passage à un piéton. Si vous ne procédez pas à ce déneigement, tout particulier pourrait se retourner contre vous en cas de chute.

Petites causes, grands effets.

Encore mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2009.

Etienne DEMULDER.

Directeur de la publication : Etienne DEMULDER. Mairie de Stenay – 55700 – STENAY.

MAIRIE.STENAY@wanadoo.fr ou archives.stenay@wanadoo.fr

POINT INFOS STENAY.

ENTRETIEN COMMUNAL (RAPPEL)

La commune a été saisie de plusieurs demandes d'interventions sur le déneigement des trottoirs ou bien encore sur l'élagage d'arbres le long des voies communales. Aussi, nous est-il apparu pertinent de rappeler à tous les quelques règles en la matière et la responsabilité de chacun.

1. Entretien des trottoirs. L'entretien des trottoirs est nécessaire du point de vue hygiène et sécurité. Il est à la charge des riverains, la commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales. Le balayage doit être réalisé au moins une fois par semaine, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs afin d'éviter de boucher les égouts. En hiver, le **déblaiement de la neige** est également de la responsabilité des riverains. Faire un passage « piétons » sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.

2. Elagage des plantations. Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural, est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien. En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale, et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement des eaux, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines au minimum une fois par an, la meilleure saison étant de l'automne à fin février. De plus, dans les carrefours, dans un rayon de 50 m à partir du centre du carrefour, les arbres de grand jet doivent être élagués à 3 m à partir du sol. Pensez à le faire en cette période propice.

CO : Une ventilation et un entretien régulier des appareils de chauffage sont nécessaires ! Avec le retour des « grands » froids, forte est la tentation pour tout un chacun de se calfeutrer dans le confort douillet de sa maison et de boucher toutes les bouches d'aération. Cependant, les systèmes de chauffage sont souvent source d'un danger potentiel, avec la production d'un gaz inodore et incolore, dont l'inhalation peut être fâcheuse. Il s'agit du monoxyde de carbone (CO). Il est responsable de plusieurs milliers d'intoxications par an, dont une centaine mortelles. Environ trois quarts des personnes qui utilisent un chauffage à combustion ne sont pas conscients d'être équipés d'appareils présentant un risque d'émission de CO, et trois personnes sur dix ne font pas contrôler leur chaudière ou leur chauffe-eau alors qu'ils sont les principales sources d'accidents. « Prudence est mère sûreté » dit le dicton populaire. Aussi, faire contrôler tous les ans ces appareils de chauffage et ne pas obstruer les ventilations dans les habitations sont de sages précautions qui peuvent éviter bien des problèmes.

RECEVEZ SOUS LES ARCADES PAR INTERNET.

Vous habitez en dehors de la commune de Stenay, ou vous connaissez une personne qui souhaiterait recevoir *Sous les Arcades* tous les mois, partout dans le monde. Nous pouvons faire parvenir notre bulletin municipal par internet. Transmettez votre adresse email à archives.stenay@wanadoo.fr.

COMMISSION COMMUNICATION.

La commission communication se réunit une fois par mois et reste à votre écoute. N'hésitez pas à contacter un de ses membres pour qu'elle puisse orienter votre revendication vers la commission compétente :

- Benoît Laurent : phie.laurent@offisecure.com
- Yannick Zanier : yannick.zanier@wanadoo.fr
- Philippe Voluer : archives.stenay@wanadoo.fr – Archives municipales.
- Mairie de Stenay : mairie.stenay@wanadoo.fr

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE STENAY.

Pour tous renseignements, le Centre vous accueille au secrétariat, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h 30. Téléphone : 03 29 80 39 08. Attention : pour pratiquer les diverses activités, il est nécessaire d'avoir la carte d'adhérent (8 € pour la famille).

LE P'TIT MONDE,

Pour tous les enfants de moins de six ans : le mercredi de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 11h30.

ACTIVITES ENFANTS.

Les **mercredis récréatifs** accueillent les enfants de plus de six ans chaque mercredi de 9h00 à 12h00. Atelier d'expression marionnettes (2 € par atelier, bons CAF/MSA à déduire).

Gym enfants à la salle polyvalente (certificat médical obligatoire, 33 € le trimestre) :

- le mercredi de 16h00 à 17h00 pour les 3 à 5 ans,
- le mercredi de 17h05 à 18h15 pour les 6 - 8 ans.

Atelier country avec Mme Maltin. Danse pour les enfants de 7 à 12 ans de 14h00 à 15h00 chaque mercredi au Centre (renseignements auprès de Gilles, au Centre).

Danse Modern Jazz : Les cours d'Isabelle Stoupy se déroulent chaque mercredi après-midi au Foyer Martinot. 30 € par mois.

Escalade :

- le lundi de 17h30 à 18h30 (initiation pour les plus de 7 ans),
- le mercredi de 17h00 à 18h30 (jeunes grimpeurs confirmés de plus de sept ans avec passeport blanc).

ACCUEIL DE LOISIRS FEVRIER 2009.

Du 9 au 20 février, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Inscription à la semaine en journée complète (20 €) ou demi-journée (18 €). Thème : Art et sport : patinoire, escalade, animatrice artistique... Places limitées, inscriptions au Centre.

FOYER DES JEUNES

Contactez **Manu FLON** au Foyer des Jeunes, au 03 29 80 47 41 pendant les horaires d'ouverture ou le Centre Social et Culturel.

Horaires:

- mardi de 16h00 à 20h00,
- mercredi de 15h00 à 20h00
- jeudi de 16h00 à 20h00
- vendredi et samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30.

BAFA (TOUSAINT 2009).

Préparation à l'animation en centre de vacances ou accueil de loisirs. Age : 17 ans minimum, inscription au Centre ; renseignements : Gilles Bouillon.

ACTIVITES ADULTES.

Danse country avec Margareth, (charleston, rock ou tango version country). Le mardi de 20h00 à 21h00 et de 21h00 à 22h00 à la salle polyvalente.

Danse de salon avec Margareth. Tous les lundis à la salle polyvalente de 20h00 à 21h00.

Club de marche : le jeudi à 13h30 ; rendez-vous au parking du Musée de la Bière, rue du Moulin. Programme de février :

- le 05 : Mouzay,
- le 12 : Juvigny-sur-Loison,
- le 19 : Doulcon,
- le 26 : Montlibert.

Escalade (certificat médical obligatoire, 12 € par trimestre) :

- lundi et mercredi de 18h30 à 20h00,
- vendredi de 19h00 à 21h00 (initiation et perfectionnement),
- dimanche de 10h00 à 12h00.

ACTIVITÉS MANUELLES.

Broderie et Patchwork : le mardi de 14h00 à 16h00.

Encadrement : le jeudi de 9h00 à 12h00.

Atelier de scrapbooking : le lundi de 14h00 à 16h30.

Meubles en carton : le mercredi de 14h00 à 17h00.

Gymnastique douce : le lundi de 17h30 à 19h00 à la salle polyvalente (33 € le trimestre).

ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT.

Atelier culinaire : le mardi de 14h00 à 16h30.

Lieu de rencontres et d'échanges pour les parents. La commission parentalité travaille sur la réalisation d'un lieu de rencontres et d'échanges destinés aux parents. Elle sollicite parents et partenaires qui souhaiteraient s'investir dans cette réflexion et apporter leur soutien. N'hésitez pas à contacter le Centre si vous avez le désir de participer à la création de ce lieu.

Les Ateliers ARA (Ateliers de Réinsertion par l'Art) : le vendredi de 10h00 à 17h00.

NOUVEAU : ATELIER DE LOISIRS CREATIFS.

Animé par Annie Nembrini, il se déroulera le jeudi de 9h30 à 12h00 (à partir du 5 février) : création d'accessoires de mode (écharpes, broches, sacs, colliers...), d'accessoires de décoration (peinture sur verre, coffrets à bijoux...), techniques de crochet et tricot (écharpes fantaisie, petits rideaux...). Prendre contact avec le Centre.

ETAT-CIVIL DE JANVIER.

NAISSANCES :

Sabrina BOUAFIA
Lucie PAQUIN
Eléana LAGRANGE
Paméla LEGRAND
Jeanne BOUCHENY-CHOPINEAU
Evan LEROLLE

DECES :

Marie MALCUIT veuve PETIT
Denis PIERRARD
Jean-Marie LAURENT
Alice BONNET veuve LAPIERRE

AU COURS DU MOIS DE FÉVRIER.

Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique avec la L.P.O. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Tél. : 06 83 29 25 47.

Chaque premier samedi du mois : marche avec les Robinsons ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. Tél. : 03 29 80 65 23.

Du 1^{er} au 28 – STENAY : Exposition *Les visages de la science* (Musée de la Bière).

Le 1^{er} – STENAY : Salon de la brocante du Lions Club (salle polyvalente).

Le 1^{er} – HALLES-SOUS-LES-COTES : Journée lorraine des Amis de Montserrat.

Le 1^{er} – MOUZAY : Journée mondiale des zones humides.

Le 07 – BEAUFORT-EN-ARGONNE : Loto.

Le 07 – LANEUVILLE-SUR-MEUSE : Repas dansant country.

Le 08 – STENAY : Tournoi de foot (salle polyvalente).

Le 14 – STENAY : Loto de l'amicale des donneurs de sang (salle des fêtes).

Le 15 – STENAY : Tournoi du FC Val Dunois (salle polyvalente).

Le 17 – STENAY : Don du sang (salle des fêtes).

Le 20 – STENAY : Conférence à la Bibliothèque.

Le 21 – POUILLY-SUR-MEUSE : Carnaval.

Le 21 – STENAY : Repas dansant de la Boule Stenaisienne (Relais de la Pierreuse).

Le 28 – POUILLY-SUR-MEUSE : Repas à la mairie.

Le 28 – STENAY : Portes ouvertes à la Cité Scolaire.

Pour toute information complémentaire, contactez l'Office de Tourisme : 5, place Raymond Poincaré – Tél. : 03 29 80 64 22 – Fax : 03 29 80 62 59 – e-mail : otsistenay@wanadoo.fr. Ouvert du mardi au samedi 10h00 à 12h et de 14h00 à 18h00. Dimanche et lundi de 15h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance.

PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL.

Monsieur Stéphane Perrin, conseiller général, tiendra une permanence en mairie les samedis 14 et 28 février de 09h00 à 11h00.

ATELIER YOGA.

L'atelier yoga de l'Amicale Culture et Loisirs se déroule tous les jeudis de 18h00 à 19h00 au Foyer Martinot, place Martinot.

LA BOUTIQUE SOLIDAIRE

A la place de l'ancien vestiaire, le Centre Social et Culturel ouvre à tous publics la Boutique solidaire, chaque jeudi de 14h00 à 17h00. On peut y trouver des vêtements propres et en bon état. Une somme modique sera demandée aux usagers pour l'enlèvement de vêtements. Articles en boutique pour la collection d'hiver :

- Vêtements (bébé, enfant, adulte),
- Accessoires (foulards, écharpes, gants, chaussures, ceintures...),
- Sous-vêtements.

Les donateurs de vêtements et d'accessoires sont accueillis aux heures d'ouverture du Centre Social et Culturel, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Pour tout renseignement, contacter Vanessa Bestel au 03 29 80 39 08.

LES MATCHES DE FOOTBALL.

Dimanche 1^{er} :

- Equipe A : à 14h30 au stade des Tilleuls contre Velaines.
- Equipe C : à 14h30 au stade du Lycée contre Nixéville.

Samedi 7 :

- 13 ans : à 15h30 au stade des Tilleuls contre Nixéville.

Dimanche 8 :

- Equipe B : à 15h00 au stade des Tilleuls contre Val d'Argonne.

Samedi 14 :

13 ans : à 15h00 au stade des Tilleuls contre Dieue.

Dimanche 15 :

Equipe C : à 15h00 du stade du Lycée contre Thierville.

Samedi 21 :

Benjamins excellence : à 14h30 au stade du Lycée contre Dieue.

LES MATCHES DE BASKET.

Samedi 28 :

- Les seniors à Revigny à 20h30.
- Les minimes filles contre Verdun à 16h00.
- Les benjamins à Charny à 14h30.
- Les poussines à Charny à 14h30.

PROGRAMME DU CINEMA LUX À MONTMEDY.

Programme, abonnements : <http://cinema-montmedy.com>

LARGO WINCH (action, aventure) - Dimanche 1^{er} (14h30), mardi 3 (21h00).

L'ECHANGE (drame, VO) – Dimanche 1^{er} (17h30 et 20h00), lundi 2 (20h00).

DE L'AUTRE CÔTÉ DU LIT (comédie) – Jeudi 5 (21h00), samedi 7 (21h00), mardi 10 (21h00).

LE CRIME EST NOTRE AFFAIRE (thriller) – Dimanche 8 (17h30 et 20h00), lundi 9 (20h00).

LES ENFANTS DE TIMBELPACH (aventure, fantastique pour enfants) – Vendredi 6 (21h00), dimanche 7 (14h30).

TWILIGHT – FASCINATION (fantastique) – Jeudi 12 (21h00), vendredi 13 (21h00), samedi 14 (21h00), dimanche 15 (14h30), mardi 17 (21h00).

MASCARADES (comédie) – Samedi 14 (15h00), dimanche 15 (17h30 et 20h00), lundi 16 (20h00).

UN HOMME ET SON CHIEN (drame) – Jeudi 19 (21h00), vendredi 20 (21h00), samedi 21 (21h00), dimanche 22 (14h30), mardi 24 (21h00).

BURN AFTER READING (comédie, VO) – Samedi 21 (15h00), dimanche 22 (17h30 et 20h00), lundi 23 (20h00).

SEPT VIES (drame) – Jeudi 26 (21h00), vendredi 27 (21h00), samedi 28 (21h00), dimanche 1^{er} (14h30), mardi 3 (21h00).

MOSCOW, BELGIUM (comédie dramatique, VO) – Samedi 28 (15h00), dimanche 1^{er} (17h30 et 20h00), lundi 2 (20h00).

JOURNÉE DES ZONES HUMIDES.

La journée mondiale des zones humides se déroulera le 1^{er} février. La Ligue de Protection des Oiseaux a programmé une visite de la vallée alluviale de la Meuse. Rendez-vous face au café de Mouzay à 9h00.

MAISON DE L'ADOLESCENT.

La Maison de l'Adolescent en Meuse tient une permanence le 1^{er} et le 3^e de chaque mois de 9h00 à 12h00 à la Maison des Services. Elle peut apporter une réponse de santé globale, prendre soin des adolescents de douze à vingt ans et de leur famille, donner des informations ou des conseils pour orienter un adolescent, trouver un accompagnement... Se renseigner à la Maison des Services ou contacter Michel Kontz (06 88 87 27 25).

POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DEPOSER VOS ARTICLES

AVANT LE 13 FÉVRIER.

LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY.

Mercredi 25 février : *Les Lorin, de Nepvant, maîtres verriers à Chartres* (attention : changement de date !). Nicolas Lorin, né à Nepvant en 1833, a créé à Chartres en 1863 un atelier de fabrication de vitraux qui est devenu rapidement célèbre dans le monde entier. Nicolas et ses successeurs ont ainsi installé en Meuse de nombreuses verrières (Stenay, Saint-Mihiel, Dun, Woël...) que découvriront les auditeurs. Rendez-vous à la Bibliothèque à 18h00.

CONFERENCE À LA BIBLIOTHEQUE.

Pierre de Martin donnera une conférence à la Bibliothèque le vendredi 20 à 20h30 sur le *Principe de datation des éléments matériels du passé*.

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE STENAY.

La nouvelle plaquette d'accueil du canton de Stenay est sous presse et sera disponible dans le courant du mois. Ce document de présentation globale du Pays de Stenay (traduit en quatre langues), riche en photos, sert avant tout à donner une belle idée de la destination *Pays de Stenay* à nos amis français, belges, hollandais, allemands et anglais. La plaquette sera offerte à nos futurs touristes sur les salons et foires en France et à l'étranger, mise à disposition dans les OTSI de Lorraine, Champagne-Ardenne, Belgique, Luxembourg, Hollande et Allemagne frontalière, sur les présentoirs des hébergements et sites touristiques à 50 km à la ronde et envoyée par courrier ou e-mail à toute personne ou organisme en faisant la demande.

L'OTSI prépare également sur l'édition d'un guide touristique cantonal pourvu du plan du canton et du plan de ville, dans lequel on retrouvera la liste exhaustive des hébergements, restaurants, sites touristiques, circuits touristiques, commerces, spécialités gastronomiques et artistiques, associations, santé et adresses utiles, en remplacement du plan actuel dont le stock s'amenuise.

L'OTSI travailla aussi avec sa fédération départementale et le Comité Départemental de Tourisme sur l'impact du tourisme dans le canton, se basant sur une étude menée en 2007 auprès de l'ensemble de nos hébergeurs (hôtels, restaurants, gîtes ruraux, chambres d'hôtes, meublés de tourisme, hébergements collectifs, campings et aire de services camping-cars) en vue de mieux prendre conscience de cet atout économique et de le développer.

Enfin, le bulletin des manifestations du Pays de Stenay, envoyé chaque mois aux communes du canton pour affichage, aux sites et OTSI dans un rayon de 50 km, hébergements et lieux publics du Pays de Stenay, est disponible sur demande au bureau d'accueil. On y trouve les animations organisées dans le canton. Chacun peut communiquer les siennes en les envoyant deux mois à l'avance (en indiquant date, intitulé, lieu, horaire, prix d'entrée ou gratuité, nom et téléphone de la personne responsable de l'animation). L'OTSI se charge aussi du transfert auprès du Conseil Général et des organismes pouvant faire paraître gratuitement votre manifestation.

L'Office de Tourisme Syndicat d'Initiative (OTSI) est ouvert du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. e-mail : otsistenay@wanadoo.fr

ATTENTION : PURGE DU RÉSEAU D'EAU.

La prochaine purge du réseau d'eau aura lieu le mercredi 11 février. L'eau risque d'être troublée à la suite de ces opérations. Les consommateurs sont invités à prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout désagrément.

SERVICE MEDICAL DE GARDE

Nuits - jours fériés – week-ends (du samedi midi au lundi 8h00),

en cas d'urgence, appelez le numéro unique :

0 820 33 20 20

Et pour une URGENCE VITALE : APPELEZ LE 15 !

MEDECINS

Dr DIDOT: 03 29 80 36 40
Dr OLIVIER: 03 29 80 32 00
Dr THINUS : 03 29 80 33 22

AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 84 55 57
Ambulances CHEVANCE
55700 - INOR
Tél. : 03 29 80 27 27
Ambulances DELSAUT
55700 - BEAUCLAIR
Tél. : 03 29 80 68 06
Taxis du Nord-Meusien
13, rue de la Petite Fontaine
55700 – LANEUVILLE
Tél. : 03 29 80 41 44

KINÉSITHÉRAPEUTES

Jean-Marc BASTIN
Résidence Vauban
55700 – STENAY
03 29 80 49 49
Denis VILLARET
11, rue Chanzy
55700 – STENAY
03 29 80 63 72
Stéphanie PRUDHOMME
et Éloïse CHEVALIER
4, rue Général de Gaulle
55700 – STENAY
03 29 86 31 42

ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX
31, place de la République
55700 – STENAY
03 29 80 48 77
Martine EVRARD
10, Résidence Vauban
55700 – STENAY
03 29 80 38 18

PODOLOGUE

Christophe HERMENT

10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
03 29 80 45 73

VETERINAIRES

MM EVRARD, RAPPE et
SARLET
Vétérinaires associés
2 bis, rue Ouvrage de Villy
55700 - STENAY
03 29 80 62 19

INFIRMIERES

Mesdames CLAUDEL,
DI MARCO et SERVAIS
Résidence Vauban
55700 - STENAY
03 29 80 48 47
Madame PRADARIES
28, rue du Gal de Gaulle
55700 - STENAY
03 29 80 40 32

DENTISTES

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel – STENAY
Tél. : 03 29 80 32 48
Jacques POINDRON
6, rue Docteur Sauce – STENAY
Tél. : 03 29 80 35 90

PHARMACIENS

Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville
55110 - DUN-SUR-MEUSE
03 29 80 90 36
Pharmacie des Arcades
16, Place Raymond Poincaré
55700 – STENAY
03 29 80 30 28
Pharmacie LAURENT
Place de la République
55700 - STENAY
03 29 80 30 70
Pharmacie de la Place
9, Rue Mabilley
55600 - MONTMEDY
03 29 80 11 34

Pharmacie MARC
15, Rue Mabilley
55600 - MONTMEDY
03 29 80 10 38
Pharmacie BOUCHÉ
35, Rue Carnot
55150 - DAMVILLERS
03 29 85 60 29

GARDES DE FEVRIER

Du 31 janvier et 1^{er} février
Pharmacie du Val Dunois
(DUN-SUR-MEUSE)

Les 7 et 8 février
Pharmacie des Arcades
(STENAY)

Les 14 et 15 février
Pharmacie du Val Dunois
(DUN-SUR-MEUSE)

Les 21 et 22 février
Pharmacie MARC
(MONTMEDY)

Les 28 février et 1^{er} mars
Pharmacie LAURENT
(STENAY)

La pharmacie LAURENT
sera fermée du samedi 7 à
midi au lundi 16 à 8h30.

La pharmacie des Arcades
sera fermée du samedi 14 à
midi au lundi 23 à 8h30.

→ SOUS RESERVE –
CHANGEMENTS POSSIBLES
AU COURS DU MOIS.

ATTENTION : EN SEMAINE, LE
REPONDEUR DE VOTRE
PHARMACIEN DONNE LA
PHARMACIE DE GARDE.

MAISON DES SERVICES

Résidence Vauban - 55700 - STENAY. Email : maisondesservices@stenay.com - Téléphone : 03 29 80 26 81 – Fax : 0 3 29 80 26 82

Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

A.D.A.P.A.H. (03 29 84 60 97) : Le lundi, mercredi et jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 10h00 et de 13h30 à 17h00.

A.D.M.R. : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.

A.G.R.R. (service retraite) : Se renseigner à la Maison des Services. Prendre rendez-vous au 03 87 37 79 90.

A.M.I.E. : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.

AMIVIE : Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 9h00 à 12h00.

C.A.U.E. : Le jeudi 19 à 9h00. Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81). Se renseigner à la maison des services

CENTR' AID - Soins aux toxicomanes. Jeudi 5 et jeudi 19 de 13h30 à 16h00.

C.I.C.A.S. (retraites complémentaires) : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 0820 200 015.

C.R.A.M. (service retraite) : le mardi 24 de 10h00 à 12h00. Uniquement sur rendez-vous au 0821 10 54 10.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT : Les jeudis de 13h30 à 16h30 - De préférence sur rendez-vous au 03 29 86 97 43.

I.L.C.G. – Instance Locale de Coordination Gérontologique : Le dernier vendredi du mois, de 9h00 à 11h00 en Mairie.

INFO - ENERGIE : Le jeudi 19 de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous au 03 29 45 01 39.

Sécurité Sociale : Le vendredi de 9h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.

S.S.I.A.D. : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.

VIE ASSOCIATIVE

FAMILLES RURALES - Etablissement d'écoute : le mercredi de 15h00 à 17h00.

EMPLOI – FORMATION

ANPE : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter l'ANPE de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.

ARMEE DE TERRE : Plus de permanence pour le moment. Se renseigner à la Maison des Services.

ASSEDIC : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 39 49 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur www.assedic.fr

KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE : En libre accès au Foyer des Jeunes.

MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN : Les mardis, jeudis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.

POINT EMPLOI : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

ACCES AU DROIT

CEDIFF (Information juridique en droit privé) : Le mardi 10 de 13h30 à 16h30 et le lundi 19 de 14h00 à 17h00.

Conciliateur de justice : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, Rue Fort de Vaux à Verdun pour

expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

Défense des Consommateurs (Familles Rurales) : Le vendredi 06 de 11h00 à 12h00.

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Rue de l'Hôpital – 55700 STENAY – Tél. : 03 29 80 32 34

CENTRE TABACOLOGIE / ALCOOLOGIE : Les jeudis 16 et 26.

CROIX BLEUE : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme le 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h00.

PLANNING FAMILIAL : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - Maison du Parc

B.P. 67 – 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 39 08

ACCUEIL : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

C.L.S.H. : Le mercredi de 13h30 à 16h30.

CODES 55 et Infos sur drogue, tabac et alcool : Tous les jours.

FOYER DES JEUNES, Résidence Vauban : le mardi de 16h00 à 20h00, le mercredi de 15h00 à 20h00, le jeudi de 16h00 à 20h00, le vendredi et le samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 23h00.

P'TIT MONDE - LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS : Le mercredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h00 à 11h30.

BOUTIQUE SOLIDAIRE (ancien vestiaire) : Le jeudi de 14h00 à 17h00.

DIVERS

A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN : C.I.T.L. (03 29 80 37 49)

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.

C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS : Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 17h00 à 18h30 – 23, Rue Chanzy – Stenay.

CLUB DES ANCIENS : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)

C.M.P.P. : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

ECOLE DE MUSIQUE : Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.

MUSEE DE LA BIERE : Fermé jusqu'au 1^{er} mars 2009 (sauf réservation).

OBSERVATOIRE DU LOGEMENT : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la Communauté de Communes du Pays de Stenay.

OFFICE DE TOURISME : Du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Dimanche et lundi de 15h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance.

PEPINIERE D'ENTREPRISES : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 – ZI Quartier Chanzy – Tél. : 03 29 80 38 38.

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL : Les samedi 14 et 28 février de 9h00 à 11h00 en mairie.

SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT : Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

U.N.C.A.F.N. : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).

MESSE : Le dimanche à 10h00 en l'église paroissiale.

MISSION EVANGELIQUE : Les 13 et 27 février à 20h00 (petite salle des fêtes).

ATTENTION !

Certaines dates peuvent changer. Renseignez-vous avant toute démarche.

